



natura

FORÊTS, CORNICHES CALCAIRES, RUISSEAUX ET MARAIS DE VULVOZ A VIRY

Département du Jura

Altitudes : 351 – 1058 m

Surface indicative : 2 400 ha

Référence : FR4301332

7 communes concernées :

Les Bouchoux
Chassal
Choux
Larrivoire
Molinges
Viry
Vulvoz

NATURE DU SITE

Forêts – Habitats rocheux – Formations herbacées naturelles et semi-naturelles – Habitats d'eaux douces – Tourbières basses alcalines.

DESCRIPTION DU SITE - INTERET

Au niveau géomorphologique, ce secteur s'organise autour d'un anticlinal dont le cœur d'âge jurassique moyen est centré suivant une ligne Vulvoz - Choux - le Rosay. Cette structure anticlinale domine deux petites combes latérales marneuses. A l'est, une barre de calcaires durs du Jurassique supérieur forme le relief sous forme de falaise abruptes. Cet ensemble chevauche assez largement les dépressions synclinales du Tacon, à l'est, et de Viry, à l'ouest. Cette dernière est en majeure partie remblayée par des dépôts glaciaires et des résidus lacustres.

Ce site présente une grande variété de milieux : falaises et corniches, éboulis, pelouses sur sols superficiels, ruisseaux de montagne, lac, marais, tourbières et forêts qui sont à l'origine de communautés végétales riches et variées.

Les falaises constituent un des éléments marquant de ce secteur laissant localement une empreinte forte dans le paysage (falaises de Vulvoz, de Choux). Une flore et une faune particulières leur sont associées. A la végétation originale et peu commune qui s'incruste dans les anfractuosités des parois calcaires, il convient

d'ajouter les pelouses xérothermophiles* qui colonisent les rebords supérieurs des falaises sous la forme d'une étroite bande linéaire. Le sol développé sur dalle calcaire est très superficiel voire inexistant si bien que ces pelouses se maintiennent naturellement sans intervention humaine. La séslerie (par petites taches) ou le laser siler constituent le fond du tapis herbacé très diversifié et recouvrant avec d'autres espèces comme l'œillet des bois, l'anthyllide des montagnes, le phalangère rameux, le lin purgatif... Parmi les espèces de vertébrés associées au milieu rupestre, il convient de signaler plusieurs oiseaux comme le faucon pèlerin, le martinet alpin, l'hirondelle des rochers et le grand corbeau. Le développement de plusieurs espèces invertébrées comme l'apollon ou le bel argus est lié à la présence, en retrait, de pelouses mésophiles* calcicoles*.

Les versants calcaires et les plateaux présentent très souvent des pelouses mésophiles*, mésothermes* sur matériaux riches en calcium. Différents types sont reconnus en fonction du sol : pelouses montagnarde à séslerie bleue sur sols carbonatés, pelouses à gentiane

printanière et brome ou esparcette et brome sur les sols plus ou moins profonds, pelouses à brome et carex sur sols squelettiques... Très souvent ces formations sont piquetées d'arbustes (fruticée à prunelliers et genévriers) témoignant d'une certaine déprise agricole. En effet, à la différence des pelouses xérophiles*, le maintien des pelouses mésophiles* est conditionné par un pâturage extensif. Dans ce secteur du Jura, les pelouses sont largement représentées comme à Choux (la Vierge, le Rosset, à la Croix de Mission, sous le Réservoir, sur la Creta, aux Ecollets), Larrivoire (les Grands Bans), Rogna (la Vignette, Rafour, le Meilley), Viry (Crêt Dulong, l'Essarté, Roche d'Echeteux, les Lattes, sur les Eaux, le Rosay, combe des Mousses), Vulvoz. L'ensemble présente un intérêt très important vis à vis de la flore mais surtout des insectes ; ainsi certains papillons diurnes comme l'apollon ou le bel argus trouvent en ces pelouses des milieux extrêmement favorables à leur développement et les populations sont abondantes. Cet enjeu patrimonial constitue l'une des justifications de l'application d'une opération locale agriculture-environnement dans le Haut-Jura.

En pied de falaise, apparaissent souvent des **éboulis**. La nature du substrat (éboulis de plus ou moins gros blocs, alimentés de façon permanente et donc instables) génère l'installation des groupements végétaux à tel ou tel endroit. Ainsi apparaissent des secteurs nus, des zones couvertes par quelques plantes herbacées ou d'autres, lorsque l'éboulis est mieux stabilisé, qui sont colonisés par des arbustes puis des arbres. Ces secteurs d'éboulis présentent souvent des espèces végétales et animales peu communes voir rares et un des exemples les plus remarquables de la région est constitué par l'éboulis situé au pied du Cuchet.

La nature **des forêts** varie peu bien qu'elles couvrent des surfaces importantes. En effet, située indifféremment sur plateau ou sur versant; la hêtraie-sapinière constitue, à cet étage, la forêt climacique*. Dominée par le sapin pectiné et l'épicéa, ce type forestier se présente sous la forme d'une futaie de belle venue où le tapis herbacé est diversifié. Dans les mêmes conditions topographiques mais en exposition chaude, apparaît la hêtraie à séslerie. Les arbres sont souvent de taille réduite par rapport au groupement précédent et le hêtre constitue l'essence principale. Les espèces des strates arbustives et herbacées témoignent d'une température douce. Localement, des conditions stationnelles particulières permettent le développement de groupements localisés et adaptés. C'est le cas de l'érablaie* à scolopendre qui s'exprime sur des pentes abruptes et des éboulis grossiers en exposition froide comme au

pied des falaises de Viry. Le peuplement arborescent se compose de l'érable sycomore, du frêne, de l'orme des montagnes... ; cependant c'est sans aucun doute la fougère scolopendre qui donne à ce groupement son originalité. La chênaie pubescente mésoxérophile* constitue aussi une formation localisée. Des arbres de petite taille dominent ce groupement : chêne pubescent et chêne sessile. La strate arbustive et la strate herbacée sont dominées par un important cortège d'espèces héliophiles* et thermophiles* peu communes. Ce groupement est particulièrement bien développé au Cuchet mais également au dessus des falaises de Viry (le Becquet) ou de Choux (sur les Vions). La présence de telles chênaies pubescentes à cette altitude est rare et originale.

Le lac de Viry forme le centre d'un complexe de milieux humides : marais, tourbières et prairies qui recèlent une végétation caractéristique, laquelle s'organise en auréoles concentriques en fonction de la nature du substrat et de la géomorphologie de la dépression. Ici, cette zonation est complète et on trouve de l'intérieur vers l'extérieur de la dépression des communautés végétales à nitelles, charas, potamots et nénuphars qu'accompagne le rubanier nain, espèce protégée au niveau régional. Au delà, sur substrat tourbeux oligotrophe*, les formations aquatiques et hélophitiques* sont relayées par une tourbière basse alcaline puis des saulaies et prairies à molinie. Plusieurs espèces protégées sont présentes : fougère des marais, grassette vulgaire, laïche des borbiers ou encore oeillet superbe. Ce complexe remarquable est cependant menacé par un envahissement progressif d'une partie du bas-marais par les saules et les bouleaux alors que les pelouses de la périphérie risquent la fermeture par une recolonisation naturelle des ligneux.

Sur la commune de Viry, d'autres marais et tourbières doivent être mentionnés. La tourbière du Rosay est formée d'un bas-marais alcalin, de prairies marécageuses et d'une mégaphorbiaie* (prairie à hautes herbes sur sol eutrophe*) et recèle un important cortège d'espèces caractéristiques dont plusieurs sont protégées. Quoique moins riche, la tourbière de Sous les Mousses n'en montre pas moins des caractéristiques analogues. Enfin, au lieu dit le Roti, au pied des pelouses mésophiles* se développe un petit marais au bord du ruisseau. Parmi les quelques espèces intéressantes, il faut noter la présence de la grassette (protégée au niveau régional).

Le réseau hydrographique reste peu important, seuls quelques ruisseaux parcourant le secteur. Pourtant, dans cette région où la densité de population reste faible, leurs eaux se caractérisent

la plupart du temps par une qualité optimale et par des peuplements invertébrés à forte valeur patrimoniale (présence d'insectes sensibles à la pollution et de l'écrevisse à pieds blancs).

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION A ATTEINDRE SUR LE SITE

- ◆ préserver les tourbières et plus généralement les zones humides
- ◆ maintenir ou rétablir de la qualité des eaux des ruisseaux et rivières
- ◆ préserver les corniches et les pelouses
- ◆ préserver les forêts de ravin et de pente
- ◆ conserver des ensembles de structure complexe intégrant des prairies de montagne, des secteurs rocheux, des pelouses à des stades évolutifs différents, des zones humides et des forêts

GLOSSAIRE

Calcicole : se dit d'une espèce ou d'une végétation rencontrée exclusivement ou préférentiellement sur des sols riches en calcium.

Climacique : de climax : état d'un écosystème ayant atteint un équilibre relativement stable conditionné par les seuls facteurs du sol et du climat.

Dystrophe : un milieu physique très déséquilibré au point de vue nutritif par excès ou manque important d'un élément minéral ou organique.

Erablaie : formation boisée des ravins constituée essentiellement d'érables

Eutrophe : riche en éléments nutritifs et à forte activité biologique.

Karstique : qualifie un sous-sol calcaire riche en cavités et en circulation d'eaux souterraines.

Héliophile : se dit d'un végétal qui ne peut se développer complètement qu'en pleine lumière.

Héliophitique : d'héliophyte, végétal dont les organes de renouvellement se situent dans le sol et les organes végétatifs sont aériens.

Mégaphorbiaie : formation végétale de hautes herbes installée sur des sols humides et riches.

Mésophile : qualificatif employé ici pour caractériser les conditions moyennes dans un gradient de sécheresse et d'humidité.

Mésotherme : s'applique à des organismes ne tolérant pas les valeurs extrêmes de température.

Mésoxérophile : qualificatif utilisé pour désigner des espèces végétales aimant les milieux moyennement secs.

Molinie : graminée caractéristique des prairies en périphérie de tourbières ou des prairies humides.

Oligotrophe : très pauvre en éléments nutritifs, très acide et ne permettant qu'une activité biologique réduite.

Planitiaire : se dit d'une formation végétale ou d'une espèce localisée en plaine.

Thermophile : se dit d'une plante qui croit de préférence dans des sites ensoleillés et chauds.

Xérothermophile : se dit d'une plante qui croit de préférence dans des sites chauds et secs.



Lynx (photo du H.TOUZET GNFC)

DONNÉES SUR LA RICHESSE DU SITE

Habitats naturels d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe I de la directive habitats:

Code	Habitat annexe I	* : prioritaire
3160	Lacs dystrophes*	
3260	La végétation flottante de renoncules des rivières submontagnardes et planitiaies*	
5130	Formations de genévriers sur landes ou pelouses calcaires	
6110	Pelouses calcaires karstiques*	*
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	*sites d'orchidées remarquables
6410	Prairies à molinie* sur calcaire et argile	
6430	Mégaphorbiaies* eutrophes*	
6520	Prairies de fauche de montagne	
7140	Tourbières de transition et tremblantes	
7230	Tourbières basses alcalines	
8130	Éboulis méditerranéens occidentaux et thermophiles des Alpes	
8160	Éboulis médio-européens calcaires	*
9130	Hêtraies neutrophiles	
9150	Hêtraies calcicoles*	
9180	Forêts de ravins à tilleul et érable	*
91E0	Forêts alluviales résiduelles	*

Espèces animales inscrites à l'annexe II de la directive habitats :

Groupe	Nom français
Mammifères	Lynx boréal
Poissons	Chabot
Invertébrés	Écrevisse à pattes blanches

Pour mémoire, récapitulatif des espèces protégées remarquables sur le site

	Végétaux	Invertébrés	Oiseaux	Autres vertébrés
Niveau européen	/	1		2
Niveau national	3	/		2
Niveau régional	3	/	/	/



Ecrevisse à pattes blanches